



Récolter des fonds On-line

Vous êtes une organisation non-profit? Vous n'avez pas encore de système permettant une récolte de fonds on-line, peut-être parce que vous appréhendez les technologies complexes et leurs coûts ?

Grâce à jeveuxaider.be, la collecte de fonds on-line devient facile !

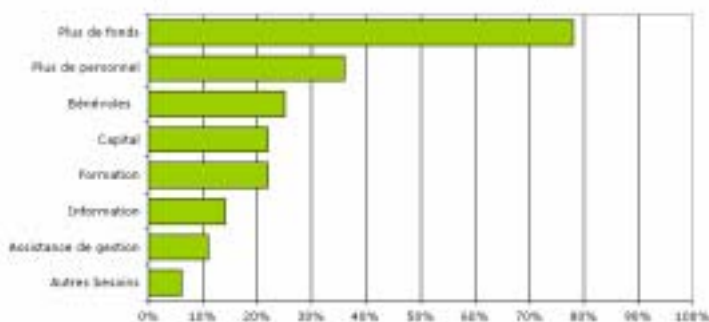


La récolte de fonds est-elle importante pour vous ?

C'est en fait une question inutile – on a toujours besoin de fonds supplémentaires. D'après une enquête menée par la Commission Européenne, il apparaît que, dans toute l'Europe c'est le besoin principal des associations non-profit. A côté des subsides gouvernementaux, c'est le seul moyen

qu'ont les associations pour parvenir à leurs objectifs. Les subsides ne sont par ailleurs pas toujours une option pour les petites organisations non-profit. Il est donc important de pouvoir compter sur la solidarité des gens et c'est pourquoi, la récolte de fonds est en général une question prioritaire auprès de **chaque** association sans but lucratif.

Principaux besoins des associations Européennes



Sources: recherche par la Commission Européenne en 1997/2000 parmi 2300 associations

De plus en plus de gens et d'entreprises utilisent internet pour faire des achats. Au fur et à mesure que l'accès aux moyens de paiement via internet croît, ce nouveau canal

devient potentiellement intéressant pour la récolte de fonds en complément des méthodes traditionnelles. De plus, la Belgique est leader dans l'utilisation des cartes de crédit.

Mais comment devez-vous vous y prendre pour accepter des fonds on-line ? Jusqu'à présent, vous deviez passer par un grand nombre d'étapes pratiques pour recevoir des dons on-line. Conclure un contrat avec un fournisseur de service de paiement, avec des entreprises qui paient avec des cartes de crédit, intégrer les technologies avec votre site Internet ... des choses qui ne sont pas vraiment évidentes pour des associations non-profit et pour lesquelles l'expertise fait souvent défaut. Les organisations craignent également les coûts élevés de certains services (hébergement du site internet, etc.)

En tant qu'association, vous donnez naturellement la priorité à votre travail et non au choix de ces affaires complexes. Beaucoup d'organisations déduisent que c'est vraiment trop cher et trop difficile. C'est précisément pour ces raisons que jeveuxaider.be et ses partenaires ont développé ensemble une solution pour les associations non-profit. Le but est de rendre accessible, ce canal permettant la récolte de fonds, aux associations qui ne disposent pas de ces moyens ou qui ne savent pas les installer indépendamment et qui de ce fait perdent des fonds.

Nous mettons fin à cela. Nous vous offrons une solution simple et bon marché, grâce à laquelle vous pouvez rapidement installer le canal de récolte de fonds et ainsi vous concentrer sur votre activité principale.

Les bases sont simples :

- Votre visiteur a l'occasion de manifester son soutien via un moyen sûr et moderne
- Vous déterminez quelle destination vous allez donner aux fonds que vous récolterez on-line
- Vous décidez comment et à qui vous offrez la possibilité de verser on-line
- Nous nous occupons des contacts avec nos partenaires de paiement
- Nous prenons soin d'engendrer un minimum de coûts (ils sont très faibles grâce à l'aide de nos partenaires).

Désormais vous pourrez recevoir facilement et de différentes manières des dons on-line. A vous de choisir la manière qui correspond le mieux à votre organisation. Vous restez maître, vous décidez quand, pourquoi, où. Nous prenons le reste en charge.



Quels sont les avantages ?

Vos avantages sont nombreux. Voici les principaux

- **Coûts minimum:** nous nous efforçons d'obtenir des prix plancher et nous rédigeons une convention claire en ce qui concerne les coûts
- **Un contrat clair :** nous concluons un accord explicite, de cette manière vous savez toujours où vous allez
- **Sécurité :** notre solution satisfait aux plus hautes normes de sécurité du trafic des paiements électroniques
- **Facilité :** vous ne devez pas être un spécialiste et vous ne devez pas disposer de votre propre site internet
- **Contact avec le donateur :** vous connaissez toutes les données des donateurs, ce qui vous permet de traiter les demandes d'attestations fiscales.

Votre situation est évidemment spécifique. Contactez-nous pour un entretien sans engagement, nous vous expliquerons volontiers ce que l'on peut faire et ce qui n'est pas possible de faire. Une chose est sûre : vous avez l'option de collecter de l'argent afin de pouvoir réaliser une plus grande partie de vos objectifs.



Une solution sûre et moderne

Nous vous ouvrons un canal par lequel vous pouvez toucher des gens et collecter des dons. Cela peut se faire de différentes manières.

Vous disposez de votre propre page où vos donateurs peuvent faire des dons on-line. On peut le faire avec la plupart des cartes de crédit (Visa, MasterCard et American Express) ou par d'autres moyens tels que NetBanking. Votre logo, votre texte et des photos racontent une histoire et donnent une destination sensée à l'argent des donateurs. Le **bouton 'donnez'** leur permet de donner on-line en toute sécurité.



Votre page de versement est également reprise dans la liste des bonnes actions de **ikwilhelpen.be** et de **jeveuxaider.be**, avec cela nous voulons également aider les petites associations non-profit à toucher leur public cible. Le donateur peut choisir une bonne action dans les 'pages d'or' des organisations.

Que se passe-t-il si vous voulez construire votre propre solution ?

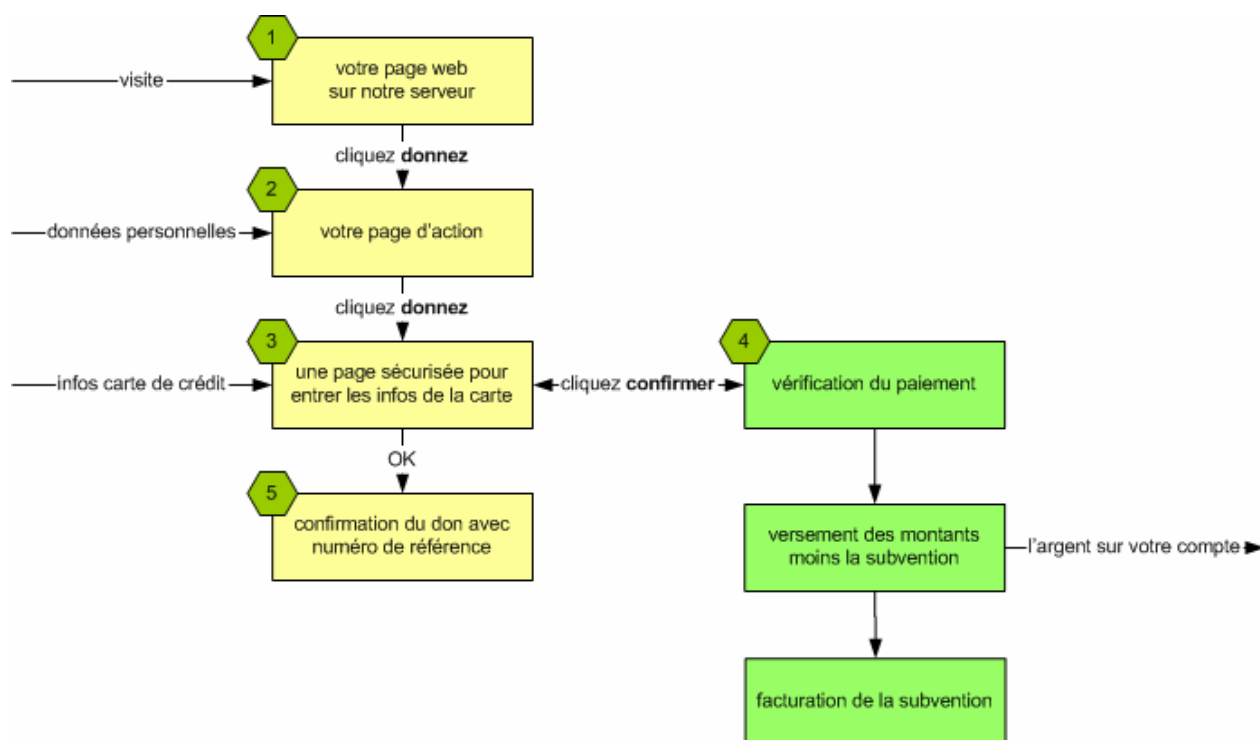
Nous vous aidons volontiers pour le projet et l'implémentation de votre propre module on-line pour votre site internet existant ou pour créer le lien entre votre site et la page des versements.



Comment cela fonctionne-t-il pratiquement ?

Le principe est simple. Nous concluons ensemble un accord clair dans lequel nous fixons entre autre le compte sur lequel seront versés les dons pour votre association, et quelle subvention nous demandons en contre partie.

Nous vous mettons à disposition pour la durée de l'accord une adresse électronique de site Internet. Vous pouvez l'utiliser pour la publicité, la communication de donateurs potentiels, en tant que lien via votre site internet et ainsi de suite. Le donateur arrive directement sur une page, qui est facilement reconnaissable comme étant la vôtre : vous pouvez y incorporer votre logo, votre texte d'introduction et les données de l'association.



1. Quand quelqu'un – via un lien sur votre site internet ou via **jeveuxaider.be** – arrive sur votre page de versement, il ou elle peut prendre connaissance de votre association, de vos objectifs et de la destination à laquelle vous utiliserez son don.
2. le bouton 'donnez' amène le donateur à un formulaire où son nom, adresse et des informations complémentaires peuvent y être demandés.
3. nous envoyons le visiteur sur une page sécurisée du serveur mis à disposition par un de nos partenaires. Le visiteur peut introduire sur cette page ses données de paiement. Ni vous, ni nous ne recevrons jamais ces données.
4. notre partenaire de paiement vérifie immédiatement les données de la carte de crédit et confirme la transaction.
5. nous confirmons au visiteur que son don a bien été reçu et lui procurons le code de référence qu'il retrouvera sur son extrait de compte.

La procédure de A à Z ne prend en tout et pour tout 1 minute.



Quelle garantie a le donateur ?

A chaque instant du versement, le donateur peut recevoir des informations sur votre association ou sur jeveuxaider.be et décider de ne pas continuer la transaction.

Votre donateur peut être certain

- que son argent soit bien directement envoyé chez vous
- qu'il pourra recevoir une attestation fiscale
- de la référence qu'il retrouvera sur son extrait de compte
- que les données de sa carte de crédit soient sécurisées!

Nous appuyons l'initiative de l'**Association Ethique de Récolte de Fonds (AERF)** qui impose à ses membres un **code déontologique**. Il est composé de quelques règles fondamentales pour une récolte de fonds éthique. Si vous êtes membre de l'ARFE et que vous adhérez donc à ce code de conduite, alors c'est mentionné sur votre page de versement ? De cette manière, le donateur a une sécurité supplémentaire. Vous n'êtes pas encore membre ? Contactez dans ce cas l'AERF. Vous trouverez plus d'informations sur www.vef-aerf.be.



Les coûts

D'où viennent les coûts ?

Les coûts de tous les services compris dans cette offre sont répartis en 3 parties :

- Une petite partie des coûts est destinée à l'ébauche de l'initiative comme par exemple la construction du site web, les coûts d'abonnement des accords avec nos partenaires de paiement.
- Les coûts qui reviennent annuellement ou mensuellement, tels que
 - L'hébergement de votre page sur notre serveur (hardware, software, liaisons internet)
 - Les coûts d'entretien et de développement du site internet et les applications on-line
- Les coûts attribués à chaque don, tels
 - Une partie des dons sont prélevés par les instances qui traitent les paiements, tout comme c'est le cas lorsque vous payez par carte de crédit dans un restaurant ou un magasin. Ce pourcentage dépend du type de paiement.
 - Les coûts de fonctionnement des transactions on-line qui sont évalués par nos partenaires de paiement.

Les coûts net d'un tel canal sont donc dépendants du nombre de dons et de leur valeur. Il est de ce fait difficile de prévoir les coûts pour une association individuelle.

Comment gardons-nous des coûts bas pour vous ?

Grâce aux conditions spéciales que nos partenaires offrent aux bonnes actions, en essayant d'échelonner certains coûts fixes, le seuil peut rester bas, de cette manière les petites associations peuvent également profiter de notre initiative. Nous nous efforçons de ne pas dépasser des coûts net **de 10%**.

Nous travaillons continuellement à la réduction des coûts, en négociant auprès de nos partenaires de meilleures conditions, en cherchant des alternatives bon marché et en partageant les coûts fixes en un grand groupe d'associations. De cette façon, vous ne profitez pas seulement de notre expertise mais aussi de moyens de paiements on-line que vous ne devez pas régler tout seul.

Comment calculons-nous les coûts ?

Nous essayons, en regroupant un grand nombre de pages de versement, d'étaler le plus possible les coûts fixes et de manipuler un minimum de coûts d'accès. L'accord que nous rédigeons ensemble contient tous les détails du calcul précis de cette indemnité.

Les coûts de structure courant comprennent :

- Un coût de démarrage unique à payer au moment de l'accord
- Un pourcentage fixe du montant de vos dons mensuels.

Pour les premiers € 500 de dons par mois, vous payez seulement un petit montant fixe. Au-dessus de ce montant, nous calculons un pourcentage fixe de maximum 5% (TVA non comprise), qui est diminué si vous recevez de gros volumes.

Attention: les coûts fixes que nous devons payer à certains partenaires pour une transaction font que nous adaptons la règle aux petits montants (moins de €10) et nous renonçons au montant minimum par donation. Nous vous laissons le choix de signaler si vous tolérez de telles donations.

La subvention de service vous est facturée mensuellement. Vous recevez évidemment une facture sur laquelle sont indiqué le montant correct et la période en question.

Il y a-t-il du bénéfice ?

La subvention de service est fonction des coûts – ni Delius, ni les autres partenaires de **jeveuxaider.be** ont cette initiative pour faire des sous. Les excédents seront éventuellement réinvestis dans le développement de l'offre de service ou en réduction supplémentaire pour les associations.

Nous croyons que tout le monde doit donner un montant pour un monde meilleur et espérons que de cette manière nous le prouvons un petit peu. Lisez plus à propos de notre implication dans les bonnes actions sur www.deli.us.be. Delius travaille pour cette initiative avec des partenaires qui comptent des prix plancher et négocient des conditions spéciales pour les associations non-profit.



Concrètement

Nous imaginons que le premier contact que vous prendrez avec nous, sera pour une discussion plus détaillée. Si nous arrivons à vous convaincre, nous élaborerons un accord que nous signerons ensemble.

L'accord

Cet accord comprend les conventions suivantes :

- Les parties (d'un part Je Veux Aider, d'autre part votre) entre lesquels l'accord est conclu. Nos services ne peuvent être utilisés par une personne naturelle. Il faut que votre association travaille clairement dans le domaine de la charité, dont la preuve sera un extrait de vos statuts tel qu'ils sont apparus dans le Moniteur Belge. **jeveuxaider.be** retient le droit de refuser l'accord si les activités de l'association ne correspondent pas avec la définition d'une bonne cause.
- La destination des fonds récoltés. Nous voulons donner au donateur l'assurance qu'il sera clairement au courant de vos intentions de dépenser son don. Il est bien évident que c'est à vous de choisir le but final – nous demandons seulement que vous le communiquiez à nous et à vos donateurs. Il est aussi nécessaire que le but correspond avec les objectifs de **jeveuxaider.be** et avec la loi sur la récolte de fonds par des asbl. Vous indiquez aussi une personne responsable (nom, téléphone et e-mail) auprès de laquelle les donateurs peuvent vérifier cette information.

- Le compte en banque sur lequel l'argent sera déposé. Nous demandons une confirmation écrite de la part de votre banque indiquant que vous êtes bien le propriétaire de ce compte, afin de donner cette garantie aux donateurs.
- La façon dont laquelle vous tiendrez le donateur au courant des résultats de son don. Nous sommes convaincus qu'une telle promesse de votre part rend possible une longue relation avec votre donateur. Il nous est égale si vous informez le donateur par e-mail, par moyen d'un journal ou une fois par an dans la presse générale – pour autant que vous communiquez comme promis. Dans cette section, vous pouvez aussi indiquer si vous êtes en mesure de livrer une attestation d'exonération fiscale, et si vous êtes affilié à l'AERF.
- Les services que nous rendons. Nous définissons ce que vous recevrez, et ce qui ne fait pas partie de cet accord, afin d'éviter des surprises. Il n'y a ni coûts cachés, ni services payants qui sont automatiquement ou implicitement acceptés.
- La subvention qui vous sera facturée et les modalités de leur collection. Vous déclarez votre accord avec le paiement de cette subvention sur la base convenue. Vous exprimez aussi votre accord avec notre politique pour la gestion d'éventuelles disputes.
- Votre accord avec les conditions générales de ce service.

Ce contrat pourra couvrir plusieurs pages d'action. De cette manière, vous avez la possibilité de collecter des fonds pour plusieurs projets en parallèle.

Les préparations

Une fois l'accord en place, nous commençons avec les préparations. Vous nous faites part de vos préférences pour le formattage des pages, et nous nous mettons en route pour les préparer. Vous aurez aussi le moyen de voir et tester ces pages avant qu'elles ne soient visibles pour le public.

Avec votre accord, nous mettons en marche vos pages, et nous vous expliquons comment communiquer le chemin vers ces pages. Pour chaque don, vous recevrez un e-mail, et notre rapport mensuel vous fournira le détail des dons et l'information personnelle sur les donateurs.

Votre page d'action

Vous avez le choix de différentes options pour le formattage de vos pages d'action. Pour les détails spécifiques, veuillez voir le [scénario jeveuxaider.be](#).



Sur cette initiative

Ce fut le rêve des fondateurs de Delius d'établir une plate-forme Belge pour la collecte de fonds on-line, afin d'offrir un service pareil à d'autres pays en Europe. Grâce à nos partenaires, nous pouvons aujourd'hui réaliser cet objectif.

Notre intention est d'élargir les services offerts par **jeveuxaider.be** pour répondre à d'autres besoins des asbl. Si vous avez une suggestion, nous apprécions un petit message.



Nos partenaires

Il faut plusieurs partenaires pour rendre possible une telle initiative. Les entreprises suivantes nous ont offerts leur soutien en coopération, en faisant des suggestions créatives et en apportant des solutions qui permettent de réduire le coût de nos services:



Delius aide les entreprises à faire de meilleures affaires, en offrant du conseil pratique et des solutions effectives. Delius investit dans la bonne cause par ses partenariats avec Aidmatrix et la gestion de **jeveuxaider.be**.

<http://www.delius.be>



American Express zorgt voor een extra lage heffing op transacties die via **ikwilhelpen.be** verlopen. Op die manier wordt meer van de giften door gestort naar uw goede doel.

<http://www.americanexpress.be>



Europabank verwerkt voor **ikwilhelpen.be** de transacties voor Visa en MasterCard.

<http://www.europabank.be>



Ogone is marktleider in internationaal betalingsverkeer inzake online gebruik van krediet- en debetkaarten en internetbankieren. Ogone verwerkt de transacties aan een gereduceerd tarief.

<http://www.ogone.com>



webalive biedt totaaloplossingen voor website ontwerp en hosting, en verzorgt de hosting van **ikwilhelpen.be**.

<http://www.webalive.net>



DigiWorks biedt totaaloplossingen voor website ontwerp en hosting, en verzorgt een deel van de hosting en emails van **ikwilhelpen.be**.

<http://www.digiworks.be>



NewsEngine PR is een public-relationskantoor met een compleet aanbod op het vlak van communicatieadvies, en verzorgt de communicatie en PR van **ikwilhelpen.be**.

<http://www.newsengine.be>



Contactez

Paul M. Delbar, Delius BVBA
Heuvel 30, 9260 Wichelen, Belgique
Téléphone 09/366.41.38 - Mobile 0495/59.45.54 - E-mail paul.delbar@ikwilhelpen.be